

SOMMAIRE
MULTILATERAL.....2
Union européenne..3
PAYS.....4
Nucléaire.....4
Biologique.....5
Chimique.....5
Vecteurs.....5
CRISES & TRAFICS....6
MISCELLANEES.....6
PUBLICATIONS.....7
SEMINAIRES.....8
Agenda.....8

CHRONIQUE

Le jeu de la Corée du Nord : essai nucléaire ou pas ?

Par Bernard Sitt, Directeur du CESIM

L'annonce par la Corée du Nord du lancement à mi-avril d'un satellite par une fusée Unha était avec raison considérée par la communauté internationale comme une provocation, et constituait notamment une violation des résolutions 1718 (2006) et 1874 (2009) du Conseil de sécurité dont elle est l'objet et qui lui interdisent en particulier tout essai balistique. Cette problématique fait l'objet d'un article d'analyse dans le présent bulletin.

Naturellement, l'échec du lancement (le troisième après ceux de 1998 et de 2009) n'est pas le bienvenu dans la stratégie de la dictature de Pyongyang, qui entendait mener avec faste les célébrations du centième anniversaire de la naissance du « Grand leader » Kim Il-sung et de l'accès au pouvoir de son petit-fils, et démontrer par ce lancement que la Corée du Nord était devenue une nation « forte et prospère ».

Mais au-delà d'une simple manifestation de dépit, quel pourrait être le lien entre la déconvenue des dirigeants et la conduite d'un éventuel troisième essai nucléaire, et quelle pourrait être l'utilité d'un tel essai ?

Il est patent que les deux premiers essais de 2006 et 2009 ne pouvaient guère être considérés comme des succès, vu leur faible niveau d'énergie, en particulier pour le premier. Mais ils démontraient cependant l'existence d'une capacité minimale, et toute la question était alors de savoir si ce pays était en mesure de développer une arme opérationnelle suffisamment fiable et légère et un missile balistique susceptible de l'emporter. Cette question reste posée, et l'on peut avancer, avec quelque prudence, que la réponse est non encore aujourd'hui. Mais il se pourrait que la Corée du Nord n'entende pas en rester là, et qu'elle maintienne une activité de préparation d'essais, aussi réduite puisse-t-elle être, mais suffisante pour conduire une expérience avec un faible délai de préavis. Ceci aurait pour elle un double avantage :

- Elle disposerait, en fonction des circonstances, de la capacité de conduire un essai en représailles et de démontrer à la fois sa force et son mécontentement, ainsi que de suggérer un certain degré de maîtrise de l'arme nucléaire, comme elle l'a déjà fait en 2009. Le régime au pouvoir n'en tirerait que des bénéfices.
- Elle profiterait de l'occasion pour engranger tous les enseignements techniques que ne manquerait pas de lui apporter un nouvel essai.

La seule limite à cette politique d'instrumentalisation est celle du stock de matières fissiles pour ses armes. Ses ressources en plutonium sont certes réduites, mais on sait depuis novembre 2010 qu'elle a développé un programme avancé d'enrichissement de l'uranium, qui lui ouvre de nouvelles possibilités pour le développement de son arsenal.

Dans ces conditions, il faut bien convenir qu'un troisième essai n'est pas à exclure, à une échéance difficile à définir. Pyongyang vient de dénoncer l'accord bilatéral qu'elle avait conclu avec Washington le 29 février dernier, aux termes duquel elle s'engageait à respecter un moratoire sur ses essais nucléaires (et balistiques), et l'observation de possibles activités préparatoires sur son site d'essais contribue à entretenir le doute. Le scénario du pire n'est jamais sûr, mais l'art de l'esquive et de la manipulation développé par Pyongyang depuis des décennies le rend tout-à-fait probable.

MULTILATERAL

Retour sur la septième Conférence d'examen de la CIAB

La septième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines (CIAB) s'est tenue du 7 au 22 décembre 2011 à Genève. Elle a rassemblé 103 Etats parmi les 165 membres que compte la convention à ce jour, ainsi que des organisations non-gouvernementales et l'Organisation mondiale de la santé, qui conduisent un travail d'accompagnement de la convention. Cinq Etats signataires (dont l'Égypte et le Myanmar) et deux Etats non-signataires (le Cameroun et Israël) étaient également présents au titre d'observateurs.



un.org

Cet événement quinquennal permet d'évaluer le fonctionnement du régime d'interdiction des armes biologiques et, le cas échéant, d'en faire évoluer des dispositions. Les réunions tenues depuis la précédente conférence dans le cadre du processus intersessions se sont avérées encourageantes. De même, lors de la réunion préparatoire tenue à Genève du 13 au 15 avril 2011, toute polémique avait été soigneusement évitée au profit de la recherche systématique de solutions concrètes pour assurer le succès de la septième Conférence d'examen. Le Président de la conférence, l'ambassadeur Paul van den Ijssel, avait prôné « un réalisme ambitieux » comme principe directeur. Celle-ci devait être l'occasion d'aborder des sujets aussi importants pour l'avenir de la Convention que la prise en compte des avancées scientifiques et techniques, le rôle de l'Unité d'appui à l'application (ou *Implementation Support Unit* - ISU) et les moyens à allouer, l'évolution du processus intersessions ou encore le renforcement de la transparence et la vérification.

En ce qui concerne le processus intersessions, le document final a confirmé dans ses conclusions son utilité et a reconnu la qualité des travaux effectués entre 2007 et 2010. En conséquence de quoi le processus sera reconduit pour la période 2012 – 2015, en prévision de la huitième Conférence d'examen. Les réunions des experts dédiées chaque année à ces activités se dérouleront sur cinq jours, de même que les réunions des Etats parties.

Chose nouvelle, des points inscrits de façon permanente à l'ordre du jour de ces réunions ont été déterminés :

- Renforcer la coopération entre Etats parties et l'assistance mutuelle dans le cadre de l'article X de la convention. Ce domaine comprend notamment la mise en œuvre par l'ISU d'une base de données regroupant les offres et demandes d'assistance détaillées des Etats parties.
- Examiner et analyser les évolutions scientifiques et techniques en rapport avec le champ d'application de la convention. Les travaux se focaliseront sur une grande thématique chaque année (le programme a déjà été arrêté), et comprendront la mise en œuvre de codes de conduite volontaires destinés à encourager des pratiques responsables au titre des objectifs de la convention parmi les communautés scientifique et académique ainsi que dans l'industrie.
- Renforcer la mise en œuvre de la convention au sein des Etats parties. Cet aspect inclura la diffusion de retour d'expérience et l'échange d'informations entre Etats parties, le recours aux coopérations régionales, ou encore l'examen de mesures de renforcement de la sûreté et de la sécurité des laboratoires.

Deux thématiques seront également abordées au cours de ces réunions, à savoir les moyens de garantir une meilleure participation aux mesures de confiance (*Confidence Building Measures* -CBM), en 2012 et 2013, et le renforcement de l'assistance à un Etat partie exposé à un danger dans le contexte d'une violation de la Convention, en 2014 et 2015.

Le document final invite par ailleurs les Etats parties à promouvoir l'universalisation de la CIAB, dont l'adhésion reste moins importante que pour d'autres grands traités de désarmement (tels que la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, qui compte 188 membres). Le rôle de l'ISU a également été souligné. Etablie par la précédente Conférence d'examen, elle est chargée du soutien administratif et d'assister la mise en œuvre de la convention. Il a été décidé de reconduire son mandat pour les cinq années à venir.

S'il y a eu quelques avancées, les résultats peuvent cependant paraître décevants eu égard aux enjeux. La promotion de l'universalisation est réitérée, sans que les moyens d'y parvenir ne soient développés. Si la décision relative à la reconduction du processus intersessions est relativement détaillée et donne un cadre concret aux travaux, les discussions ont néanmoins fait apparaître des divergences entre les Etats parties. Les propositions concernant une augmentation de la durée des réunions et surtout la possibilité que des décisions puissent être adoptées sur la base d'un consensus n'ont pas abouti. Concernant l'ISU, alors qu'un renforcement de son rôle et donc une augmentation de sa taille avaient été envisagés, la question du financement a été prédominante. A ce titre, il est intéressant de noter que le budget global prévu pour le processus intersessions, dans lequel est inclus celui de l'ISU, correspond à une croissance réelle nulle, avec une incidence uniquement de l'évolution des monnaies et de l'inflation. Tout juste, sur ce dernier point, est-il fait mention de la possibilité pour les Etats parties le souhaitant et en ayant la capacité de contribuer, sur la base du volontariat, aux activités de l'ISU. Dans un contexte de crise économique, les aspects budgétaires et financiers ont ainsi représenté un facteur important qui a pesé lors des négociations. Enfin, il n'y a pas eu d'avancées notables sur le sujet de la vérification et du respect des engagements. De plus, s'il est prévu de réviser les formulaires et d'étudier comment favoriser une meilleure participation à ces mesures lors du processus intersessions, il ne s'agit pas d'approfondir la réflexion sur les mesures elles-mêmes et de considérer comment elles pourraient permettre de renforcer la transparence. Une partie des avancées potentielles d'ici à la huitième Conférence d'examen relèvera donc essentiellement de la détermination individuelle des Etats parties à faire progresser le régime d'interdiction des armes biologiques et de l'implication éventuelle d'autres entités (on peut notamment citer le rôle de l'Union européenne dans le soutien à l'universalisation de la CIAB. Voir à ce titre l'ONP n°65, décembre 2011). [Suite page 3]

UNION EUROPEENNE

[Suite de la page 2] La question est de savoir si, ayant pour ambition de continuer à disposer d'un instrument multilatéral pertinent au regard des principaux enjeux, il convient de se satisfaire d'analyser ces résultats à l'aune de l'histoire récente de la convention et en particulier des difficultés qu'elle a connues autour de la question de la vérification. La prochaine Conférence d'examen, qui se tiendra en 2016, risque dès lors d'être confrontée à des questions difficiles sur l'avenir du régime d'interdiction des armes biologiques.

[http://www.unog.ch/80256EDD006B8954/\(httpAssets\)/570C9E76CAAB510AC1257972005A6725/\\$file/ADVACNCE-BWC+7RC+Final_Document.pdf](http://www.unog.ch/80256EDD006B8954/(httpAssets)/570C9E76CAAB510AC1257972005A6725/$file/ADVACNCE-BWC+7RC+Final_Document.pdf)

Sécurité nucléaire : l'UE au Sommet de Séoul

L'UE était représentée au Sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire (les 26 et 27 mars 2012) par le Président du Conseil européen M. Herman Van Rompuy et par le Président de la Commission M. José Manuel Durão Barroso.

De nombreux engagements ont été annoncés par divers Etats de l'UE. Ainsi, un « *joint statement* » a été adopté en marge du Sommet entre les Etats-Unis, la France, la Belgique et les Pays-Bas sur un passage de l'utilisation d'HEU à l'utilisation de LEU pour la production de radio-isotopes à des fins médicales d'ici 2015. L'Australie, ainsi que cinq Etats européens —la Belgique, la République tchèque, la Hongrie, l'Italie, et la Pologne— se sont engagés à se défaire de leurs stocks d'HEU, certains d'entre eux d'ici 2013. Plusieurs Etats de l'UE (Belgique, France, Pays-Bas et Royaume-Uni), ainsi que la Norvège, ont annoncé des contributions au fond de sécurité nucléaire de l'AIEA.

Collectivement, la contribution de l'UE au Sommet de 2012 a d'abord consisté à rappeler que l'Europe soutient les instruments multilatéraux de sécurité nucléaire : soutien scientifique et technique à l'AIEA, accession d'Euratom à la Convention CPPNM, adoption d'un plan d'action NRBC, clause de non-prolifération dans les accords de l'UE avec les pays tiers, etc. Ensuite, le président Barroso a annoncé que les résultats finaux des « *stress tests* » initiés en juin 2011 dans les centrales nucléaires des pays de l'UE seront rendus publics en juin 2012. Ces résultats devraient servir de point de départ au développement d'une approche mondiale sous les auspices de l'AIEA, sans que ce projet ait été détaillé. De son côté, le président Van Rompuy a rappelé que la conversion des réacteurs fonctionnant au HEU en Europe devrait être achevée à la fin de la décennie en cours.

L'UE ne s'est pas prononcée sur la question des normes internationales en matière de sécurité nucléaire, qui n'était pas directement l'objet de la rencontre (voir ci-contre). Rappelons tout de même que la mise en œuvre de « normes uniformes » est l'une des missions génériques d'Euratom depuis l'adoption du Traité en 1958. A ce titre, l'UE représente un modèle susceptible d'intéresser plusieurs régions en termes de retour d'expérience.

Un certain nombre d'engagements ont été pris pour donner suite au Sommet de 2012, en attendant la tenue du troisième Sommet en 2014 aux Pays-Bas. La France devrait accueillir une conférence internationale en 2012 sur la mise en œuvre de la Résolution 1540. Les Pays-Bas accueilleront un exercice en matière de « *nuclear forensics* » en novembre 2012. La Finlande organisera pour l'AIEA un atelier de travail sur la culture de sécurité nucléaire à l'automne 2012.

Quelle norme depuis 2010 ?

Les Sommets sur la sécurité nucléaire, initiés par le président Obama en 2010, sont-ils amenés à mettre en place un régime international spécifique en la matière ? C'est le souhait de bon nombre d'ONG qui ont évalué les résultats de Séoul de manière mitigée. Kenneth Luongo, président du *Partnership for Global Security*, note ainsi que « *the nuclear security regime is a patchwork of unaccountable voluntary arrangements that are inconsistent across the borders* ».

Pour l'heure, la mise en place d'un véritable régime, qui nécessiterait *a minima* l'adoption d'une norme et la mise en place d'instruments de vérification, n'est pas d'actualité. La sécurisation des matières nucléaires dans le monde était l'objectif initial de l'administration Obama en 2010, qui devait être atteint en quatre ans. La tenue de sommets internationaux tous les deux ans est destinée à maintenir l'intérêt des Etats pour la sécurité nucléaire au plus haut niveau, en encourageant les engagements nationaux volontaires et les projets de coopération. De ce point de vue, la participation a augmenté depuis 2010 (53 Etats au lieu de 47), de nombreuses actions concrètes ont été menées et le communiqué final de Séoul annonce de nouvelles recommandations, telles que la sécurité de l'information, la sécurité des sources radiologiques ou encore l'interface entre sûreté et sécurité nucléaires.

La souplesse du dispositif actuel est caractéristique des approches internationales contemporaines de la sécurité. Par ailleurs, il n'est pas sûr que l'intérêt des Etats-Unis pour l'exercice se prolonge après le sommet de 2014, qui devrait être le dernier de cette nature. La question n'est donc pas tant celle de l'éclosion d'une norme multilatérale contraignante que celle des mécanismes de suivi dans la durée des engagements pris par les Etats pour les quelques années à venir.

Stratégie de 2003 : rapport biennal de mise en œuvre

Le dernier rapport de mise en œuvre de la Stratégie de l'UE contre la prolifération des ADM a été publié par le Conseil de l'UE le 29 février 2012. Les principales activités de l'UE au cours de la seconde partie de l'année 2011 ont concerné le soutien aux instruments multilatéraux de non-prolifération, ainsi que les projets et programmes d'assistance aux pays tiers. En comparaison, la part accordée aux crises de prolifération en cours apparaît formellement maigre, ainsi que celle dévolue au dialogue politique avec les Etats. L'on consultera utilement en annexe les grands programmes en cours, leur état d'avancement et les budgets alloués. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:066:0006:0023:EN:PDF>

ENJEUX PAYS : NUCLEAIRE

TNP : PrepCom 2012

La première session du comité préparatoire (PrepCom) de la 9^e Conférence d'examen du TNP (2015) s'est tenue à Vienne du 30 avril au 11 mai 2012. Elle a réuni 110 Etats parties au Traité, sous la présidence de l'ambassadeur Peter Woolcott (Australie).

Le principal objectif de ce premier PrepCom était d'adopter un agenda qui puisse guider les travaux du cycle d'examen en cours, en particulier s'agissant de la mise en œuvre du plan d'action et des recommandations sur la mise en œuvre de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient, documents adoptés lors de la dernière Conférence d'examen du Traité en 2010.



Crédit photo : Dean Calma / AIEA

L'on se souvient que les 64 actions définies par le plan d'action de 2010 couvrent le désarmement nucléaire (principes et objectifs, garanties de sécurité aux Etats non nucléaires, interdiction des essais, interdiction de la production de matières fissiles pour les armes : 22 actions) ; la non-prolifération nucléaire (principes et objectifs dans le contexte des décisions de la Conférence de 1995 et des recommandations de la Conférence de 2000, en insistant sur l'importance des accords de garanties de l'AIEA et du protocole additionnel : 24 actions) ; et les usages pacifiques de l'énergie nucléaire. L'objectif d'une zone exempte

d'armes de destruction massive au Moyen-Orient était également l'un des points saillants du document final de 2010. L'importance de la Résolution de 1995 y est réaffirmée et, en vue de sa mise en œuvre, une conférence associant tous les Etats de la région doit être organisée en 2012, et un facilitateur nommé à cet effet.

Ces objectifs formellement ambitieux laissent augurer un premier PrepCom intéressant, d'autant que la Conférence de 2010 avait été jugée constructive par l'ensemble des participants et observateurs, faisant suite à une 7^e Conférence très tendue (2005). L'on se souvient également que dans l'ensemble, les deux derniers PrepComs de la séquence 2010 avaient été reconnus de l'avis général des délégations présentes comme des succès en cela que malgré le manque de progrès réels du règlement des crises de prolifération nucléaire iranienne et nord-coréenne entre 2005 et 2009, les débats avaient déjà été jugés riches et constructifs. L'on pouvait en effet s'en satisfaire ou au contraire s'inquiéter de ce qui ressemble peu à peu à un hiatus entre le texte et son application (voir encadré ci-contre).

De l'avis général encore une fois, cette première rencontre du cycle 2015 a été marquée par l'optimisme et par l'esprit constructif de la majorité des délégations présentes. Le rapport du CNS conclut ainsi sa synthèse de l'événement : « *the overall atmosphere of this Conference was remarkably positive. As a result, States Parties were able to move very rapidly through all of the items on the agenda, to the point where some were openly questioning the need to allot a full ten days to the PrepCom when many of the daily sessions wrapped up several hours early. However, this positivity and efficiency has not always been the driving spirit of the PrepCom, and this year's meeting must have been a relief for many delegates who remembered the delays of the 2007 PrepCom, the first in the previous review cycle.* » Dans le détail, le Plan d'action de 2010 a été abondamment rappelé, même s'il a été reconnu que les deux années écoulées sont encore insuffisantes pour proposer un bilan de sa mise en œuvre. La question d'une ZEADM au Moyen-Orient a également été l'un des grands sujets de la rencontre. Là encore, les consultations étant en cours sur la tenue d'une conférence régionale en 2012, l'occasion était prématurée d'aller au-delà de prises de position rhétoriques très classiques par les délégations.

Formellement, un rapport de procédure a été adopté très rapidement lors de la session finale de la Conférence et un résumé factuel des débats a été présenté comme document de travail par le président Woolcott.

L'on notera enfin une participation très importante des ONG à ce premier PrepCom (60 organisations présentes), confirmant une tendance historique du cycle d'examen du TNP. Leur influence reste délicate à évaluer dans ce cadre, même si l'on constate une progression des thèmes chers aux ONG dans les débats, la dimension humanitaire de l'utilisation de l'arme nucléaire notamment cette année.

L'épineuse question du succès des conférences d'examen

Réputé être historiquement sous tension depuis le début du siècle, le TNP est régulièrement jugé à l'aune de ses conférences d'examen : succès de 1995, succès relatif de 2000, échec de 2005, succès de 2010. Un tel schéma peut se comprendre mais il est notoirement insuffisant en cela qu'il tend à confondre un événement diplomatique avec la réalité politique et stratégique de la norme de non-prolifération.

Si le document final de la Conférence 2010 est certes un succès diplomatique collectif qui, par l'existence même de ses conclusions et recommandations, indique une volonté des Etats parties de conserver au TNP son rôle de pivot du régime mondial de non-prolifération nucléaire, il n'est pas sûr que la norme en soit sortie renforcée : aucun résultat sur le non-respect des dispositions de non-prolifération, rien sur l'encadrement du droit de retrait, insuffisance opératoire des 22 actions pour le désarmement et des 24 actions pour la non-prolifération, émergence d'un nouveau clivage Nord / Sud sur la question des usages pacifiques, permanence des crises de prolifération en cours à l'ombre du Traité...

Le risque principal auquel le TNP doit désormais faire face n'est sans doute pas tant son implosion tant redoutée au début de la décennie que son éloignement progressif des réalités stratégiques que le Traité est censé encadrer. De ce point de vue, l'enjeu principal de 2015 sera de démontrer que la non-prolifération nucléaire se renforce dans la sphère réelle de la sécurité internationale.

ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE, CHIMIQUE, VECTEURS

Chine : tunnels et arsenal nucléaire, que sait-on réellement des forces nucléaires chinoises ?

La publication à la fin de l'année 2011 d'une étude dirigée par Philipp Karber, ancien membre de la *Defense Threat Reduction Agency* de l'administration Bush, analysant les infrastructures souterraines construites par la Chine, a été l'occasion d'une remise en perspective des différentes évaluations des forces nucléaires chinoises. L'hypothèse défendue par Karber voulant que les 5000 km de tunnels creusés depuis une quarantaine d'années impliquent que l'arsenal chinois a pu être fortement sous-évalué a en effet été violemment combattue par la quasi-totalité des analystes américains, au motif d'une absence de rigueur scientifique dans la conduite de l'étude. Or s'il apparaît que les chiffres avancés par Karber dans son estimation du stock d'armes nucléaires semblent élevés, celui-ci estimant que la Chine pourrait disposer de 3 000 armes, les conclusions de l'étude ont l'avantage de présenter une vision alternative de ce que pourrait être la stratégie nucléaire chinoise. En effet, alors que la Chine fait preuve en la matière d'une opacité constante, la majorité des analystes occidentaux tiennent pour acquis que les postulats politiques énoncés par les autorités chinoises sont littéralement transcrits dans les faits. Bien que la Chine ait été confrontée à la double menace des arsenaux soviétique et américain, la posture de dissuasion minimale affichée par Pékin reste peu contestée, pas plus que les évaluations systématiquement basses du nombre de têtes déployées et de vecteurs opérationnels. La plupart des analyses déduisent des évaluations du *Global Fissile Material Report* (qui estime que la Chine ne produit plus de matière fissile depuis les années 1980 (HEU) et 1990 (plutonium)), que la structure de l'arsenal n'est pas appelée à évoluer et que ce que la Chine en laisse transparaître correspond peu ou prou à la réalité. Ainsi, la modernisation des forces chinoises est perçue sous un angle uniquement qualitatif (renforcement de la survivabilité des vecteurs) et non quantitatif. Or, si au niveau quantitatif admis des forces chinoises (quelques centaines de vecteurs stratégiques) une évolution qualitative ne permet qu'une modification résiduelle de la stratégie de frappe, il n'en serait pas de même si le volume des vecteurs et des armes disponible était plus important.

La thèse de Karber fait insensiblement évoluer la perception d'un arsenal chinois minimaliste. Henry Sokolsky admettait ainsi récemment devant le Congrès que la connaissance du stock de matière fissile chinois était approximative. D'autre part, l'idée de Karber selon laquelle le réseau de tunnels peut abriter un nombre de vecteur plus important que prévu est loin d'être irrecevable. Les responsables chinois ne peuvent en effet ignorer que la réduction en volume de l'arsenal américain a été compensée par une létalité démultipliée des forces restantes, létalité qui érode la capacité de destruction assurée de l'arsenal chinois. En l'absence d'accord stratégique entre les deux États, Pékin ne dispose que de deux options pour se prémunir d'une frappe américaine : le renforcement de la survivabilité des forces, par leur modernisation et leur enfouissement et l'accroissement du nombre de vecteurs. L'effet dissuasif de l'arsenal se trouve par ailleurs optimisé si l'adversaire en ignore le volume exact et ne peut présumer à sa destruction complète. On notera à cet égard que la dernière évaluation du DoD sur les forces chinoises est nettement moins précise que les versions antérieures. Un accroissement du nombre de vecteurs et d'armes déployées présente également l'avantage de permettre la mise en place de postures stratégiques plus dissuasives à l'égard des États-Unis, notamment dans un contexte de crise régionale. Certes, comme l'a montré Hans Kristensen à de nombreuses reprises, les évaluations américaines sur l'évolution des forces stratégiques chinoises ont souvent péché par pessimisme. Mais il demeure hasardeux de présumer que la Chine, contrairement aux autres grandes puissances nucléaires, demeure étrangère à la logique traditionnelle de la dissuasion.

Les stocks mondiaux d'agents chimiques enfin éliminés ?

Alors que la date officielle fixée pour la destruction de l'ensemble du stock chimique mondial (avril 2012) est désormais atteinte, la Russie a annoncé (mars 2012) avoir détruit environ 60% de son stock d'agents. Les autorités russes estiment désormais que la totalité du stock (40 000 tonnes) devrait être éliminé en 2015. Rappelons que la Russie, les États-Unis et la Libye avaient été autorisées, tel que prévu dans le cadre de la Convention, à dépasser la date initiale de destruction de 2007. L'impossibilité des trois États à remplir leurs engagements était admise depuis de nombreuses années, les États-Unis étant dans l'incapacité de respecter leur propre législation (qui fixe l'élimination du stock au plus tard à 2017, les autorités tablant désormais sur 2021) alors que depuis 2004, à force de chantage et d'instrumentalisation, Tripoli avait entravé l'élimination effective de son stock. Sans surprise, à l'issue de la conférence des États parties de novembre 2011, l'OIAC a acté le dépassement de délai, réclamant une plus grande surveillance du processus de destruction du stock restant sans pour autant exiger d'engagement sur une nouvelle date butoir. Celle-ci devrait probablement être fixée, sur des bases nationales, au cours du printemps 2012.

De fait, la question de la destruction des stocks, parfois présentée par les États occidentaux comme moins prioritaire que celle de la lutte contre la prolifération, demeure importante. Ainsi, les États-Unis ne disposent plus, avec la fermeture du centre d'Umatilla (avril 2012), d'infrastructures actives dédiées à la destruction des agents, les centres de Blue Grass et Pueblo, destinés à éliminer le reste du stock, ne devant pas être pleinement opérationnels avant plusieurs années. Or, l'incapacité des États-Unis à remplir leurs engagements est, en autres, liée à des questions budgétaires, qui demeurent d'actualité. Par ailleurs, le cas libyen a démontré qu'au-delà des déclarations des États, l'OIAC n'est pas réellement en mesure de détecter les stocks, deux sites non déclarés ayant été détectés par les forces rebelles lors de la chute du régime de Mouammar Kadhafi. Cette découverte est pour le moins embarrassante et ne permet pas de considérer avec sérénité les affirmations de l'OIAC selon lesquelles les grandes puissances jadis dotées d'un arsenal ou capables de le reconstruire en sont bel et bien dépourvues. Constat pour le moins inquiétant, la Convention restant à ce jour l'un des instruments conventionnels les plus aboutis en matière de désarmement.

CRISES & TRAFICS, MISCELLANÉES

Les contradictions du programme spatial nord-coréen

L'explosion de la fusée nord-coréenne Unha-3 le 13 avril 2012 vient opportunément mettre un terme à une situation quelque peu inextricable. En annonçant vouloir mettre en orbite un satellite Kwangmyŏngsŏng-3 en orbite héliosynchrone, peu après avoir négocié avec Washington un moratoire sur le tir de ses systèmes balistiques (29 février 2012), Pyongyang confrontait la communauté internationale à une contradiction de fond. Si la Corée du Nord violait manifestement la résolution 1874 (interdiction de « tir recourant à la technologie des missiles balistiques », la résolution 1718 n'interdisant que le tir de missiles balistiques) en procédant au tir d'un véhicule spatial (qui par définition exploite la technologie des missiles balistiques), la communauté internationale aurait été confrontée à un réel débat s'il avait fallu sanctionner un tir réussi. La condamnation d'une satellisation pouvait en effet être interprétée par les puissances spatiales émergentes comme une limitation implicite de la liberté d'accès à l'espace exoatmosphérique de 1967, auquel la Corée du Nord a pris la précaution d'adhérer en 2009. De fait, la tentative nord-coréenne témoigne d'un problème de fond dans la caractérisation des programmes proliférants. Si la communauté internationale qualifie les missiles balistiques de vecteurs d'armes de destruction massive, dans qu'elle mesure est-elle fondée à faire de même quand il s'agit de technologies spatiales ?

La différenciation entre programmes spatiaux et programmes balistiques est demeurée plus floue, la plupart des puissances spatiales refusant qu'une association trop étroite n'émerge entre les deux. Cette résistance est clairement perceptible dans l'évolution du MTCR, initialement conçu pour contrôler la diffusion de toute technologie potentiellement exploitable dans le domaine balistique (incluant le spatial) et désormais recentré sur le seul contrôle des technologies balistiques. Toutefois, si les programmes spatiaux de certains États développés font appel à des technologies spécifiquement différentes de celles des technologies balistiques (propulsion cryogéniques, structures allégées des lanceurs), nombre de technologies civiles ou de lanceurs actuellement exploités sont directement issus du domaine militaire (propulsion LOX par exemple ou, pour les lanceurs, Longue Marche 2 dérivé désormais éloigné du DF-5 ou Dniepr dérivé direct du SS-18). De surcroît, l'exploitation de technologies spatiales à des fins militaires est avérée en de nombreuses occasions, notamment dans l'acquisition de sondes (préalable au développement de propulsions solides en Inde par exemple) mais aussi dans l'acquisition de technologies pour lesquelles les applications militaires sont exclues. Alexandre Pikayev laisse ainsi entendre qu'un certain nombre de transferts occultes étaient associés au premier accord entre l'IRSO et Glavkosmos sur la vente de moteurs cryogéniques à l'Inde, finalement annulé sous pression américaine. Toutefois, dans le cas indien, le transfert de technologies civiles à application militaire a également permis l'émergence d'authentiques lanceurs civils. Dans ce sens, la qualification du programme spatial nord-coréen soulève un réel problème, non tant à cause de son existence (condamnée *de facto* par la résolution 1874) mais à cause de son caractère dual et de l'absence de critères autres que qualitatifs permettant de distinguer le missile du lanceur spatial. Les fusées Unha sont assemblées autour de systèmes à vocation militaire (possiblement des moteurs de No-Dong en fagot pour le premier étage, un moteur de SS-N-6 pour le second et selon les interprétations des moteurs verniers de SS-N-6 ou un dérivé du propulseur du SS-21 pour le dernier) mais leur capacité d'emport (60 à 100 kg) comme leur trajectoire balistique les qualifient uniquement pour la mise en orbite de satellites. Ainsi, les affirmations américaines selon lesquelles l'Unha n'était qu'un Taepo Dong 2 déguisé sont pertinentes (base commune des deux systèmes) mais contestables, une grille d'analyse alternative permettant d'affirmer que le programme d'ICBM nord-coréen est au point mort et que les transferts entre les deux programmes sont limités et n'ont qu'une incidence résiduelle. Le programme spatial nord-coréen aurait donc une légitimité propre, que chaque analyste se faisait fort de démontrer. La cohabitation de ces deux visions alternatives permettait d'éviter de susciter de véritable débat sur la vocation finale des activités spatiales des États proliférants et par contrecoup, de maintenir ces activités plus ou moins hors du champ des régimes de contrôle, à la plus grande satisfaction des puissances spatiales émergentes.

Il est probable que cette période est révolue et que la grille d'analyse traditionnelle américaine, qui établit une corrélation plus étroite entre programmes spatiaux et programmes militaires, ne redevienne d'actualité. Le 15 avril 2012, la Corée du Nord a en effet exhibé un nouveau missile semblant offrir toutes les caractéristiques d'un ICBM, ou, à tout le moins, d'un IRBM. La coïncidence entre le dévoilement de ces nouvelles armes (dont l'administration américaine annonce l'existence depuis 2010) et l'échec de l'Unha ne peut être fortuite et tend à confirmer l'hypothèse que les tirs de lanceurs spatiaux ont bel et bien servi à valider des solutions technologiques militaires. Certain argueront que l'engin ne ressemble à rien de connu et diffère radicalement d'un lanceur Unha et de nombreux experts estiment qu'il s'agit au mieux d'une sorte de démonstrateur, au pire d'une maquette. Toutefois, sauf à considérer que la Corée du Nord a eu accès à d'autres technologies de propulsion que celles dont elle dispose actuellement ou que l'arme a été conçue et assemblée dans un autre État (soulignons que le TEL semble être un modèle chinois WS-51200), celle-ci exploite nécessairement des sous-systèmes communs. Par ailleurs, Pyongyang étant dans l'impossibilité de la tester sans encourir un nouveau train de sanctions, le lancement des Unha représente le seul moyen de valider le comportement de certains de ces sous-systèmes en conditions réelles. Si l'apparition publique de ce missile, qui succède de peu à celle du Musadan, démontre à l'évidence l'impact limité des sanctions et l'insuffisance des régimes de contrôle, elle incite également à penser que l'approche retenue par la communauté internationale pour qualifier la prolifération balistique est incomplète. Si la Corée du Nord est déjà soumise aux plus grandes contraintes, on notera que tel n'est pas le cas de l'Iran, qui ne s'est vu interdire les essais que sur les systèmes balistiques capables d'emporter un engin nucléaire. Faut-il, en constatant les synergies du programme nord-coréen, qualifier les Safir comme tels, et, par extension bannir tous les États proliférants des coopérations spatiales ? Une solution possiblement efficace mais probablement inacceptable pour beaucoup.

RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

Kirk C. Bansak, “A hinge moment for the BWC?”, *Bulletin of the Atomic Scientist, Web Edition*, 30 January 2012

Deux mois après la conclusion de la 7^e Conférence d'examen de la CIAB, Kirk Bansak analyse le blocage des deux principaux axes de progression de cet instrument : le premier est centré sur le rôle des Etats comme origines de la menace biologique et acteurs principaux de sa limitation ; le second consiste en une approche globale des problématiques, qui implique que chaque type de menace ou de risque –terrorisme, épidémie, accident... - soit pris en compte de manière distincte mais liée, dans le cadre d'une stratégie intégrée. Une des principales raisons de ce blocage tient au fait qu'un groupe d'Etats constitué de la Chine, Cuba, l'Inde, l'Iran, le Pakistan et la Russie a fait obstruction sur ces deux axes.

D'une part, ces Etats ont refusé de suivre l'approche pragmatique qui vise à aborder la question du respect des dispositions de la convention en contournant le risque de polémique que pose toute discussion sur la vérification, empêchant que des progrès significatifs soient accomplis dans ce domaine. Ce faisant, ils ont appelé à un retour à des négociations sur un protocole de vérification, sujet qui pour les Etats-Unis constitue une ligne rouge clairement identifiée et connue de tous. D'autre part, concernant l'approche globale du risque biologique, ils ont récusé jusqu'à son bien-fondé. Ils se sont opposés à ce que la convention se préoccupe de risque biologique, au développement du rôle des acteurs non-étatiques et, à l'exception de l'Inde, ont mis en doute la pertinence du rôle de la CIAB dans la lutte contre la menace bioterroriste.

Ces difficultés sont tempérées par le fait que le document final de la 7^e Conférence d'examen a retenu des dispositions offrant assez de flexibilité pour permettre des avancées sur ces deux axes d'ici à la prochaine Conférence d'examen.

Stephen J. Blank, *Russian nuclear weapons : past, present and future*, Strategic Studies Institute (U.S. Army War College), nov. 2011, 511 p.

Cet ouvrage collectif propose, en dix chapitres, l'analyse des principaux enjeux relatifs aux armes nucléaires russes. Examinant entre autres les forces, la doctrine, la relation entre armes conventionnelles et nucléaires, le rôle de l'arsenal nucléaire tactique, et la relation avec les Etats-Unis, il a vocation, selon le directeur du SSI, à être un outil pour aborder la stratégie de « reset » de l'administration Obama, les développements envisageables dans la politique de défense russe, ou encore les questions liées au désarmement. Il est disponible gratuitement sur Internet, à l'adresse : www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pdffiles/PUB1087.pdf

Mark Hibbs, *The future of the Nuclear Suppliers Group*, Carnegie Endowment for International Peace, 2011

La Fondation Carnegie a tenu les 9 et 10 mars 2011 à Bruxelles un séminaire intitulé « *The Nuclear Suppliers Group and the Future of Nuclear Trade* ». Organisé à la demande du ministère néerlandais des Affaires étrangères, quelques semaines avant que ce pays ne prenne la présidence tournante du NSG, cet événement a rassemblé 75 personnes, pour moitié des représentants de 30 membres du NSG. Les conclusions de ce séminaire, dont un certain nombre de recommandations, ont été reprises dans un rapport rédigé par Mark Hibbs et publié en décembre 2010.

L'un des principaux enjeux identifiés dans le rapport tient à l'évolution du marché international du nucléaire. Les membres du NSG doivent déterminer comment organiser les relations du groupe avec les Etats qui n'en font pas partie mais n'en sont pas moins des acteurs à l'importance croissante. Le cas de l'Inde est particulièrement significatif. La levée de toutes les restrictions concernant les échanges de biens et technologies nucléaires avec ce pays en 2008 pose une question fondamentale : était-ce une simple exception, ou doit-on y voir l'infléchissement des orientations du NSG vers un rapprochement avec tous les fournisseurs, y compris ceux qui restent en dehors du TNP ? Le problème a une portée immédiate, depuis l'annonce par la Chine de la livraison de plusieurs réacteurs au Pakistan. Le respect des règles du NSG impliquerait que le Pakistan conclue un accord de garanties avec l'AIEA, ce qui selon toute vraisemblance ne se produira pas. La manière dont la Chine cherchera à négocier cette vente auprès du NSG sera cruciale pour la crédibilité du groupe –et problématique si Pékin tient sa ligne actuelle, qui consiste à considérer que les règles du NSG ne s'appliquent pas dès lors que l'accord pour ces livraisons aurait été conclu avant leur entrée en vigueur.

La relation entre le NSG et le TNP est, selon Mark Hibbs, et d'après les conclusions du séminaire de mai 2011, la grande question qui illustre le fait que le NSG se situe à un carrefour de l'évolution du régime de contrôle du commerce des biens et technologies nucléaires. Il n'y a à l'heure actuelle pas de consensus pour que des Etats dotés d'armes nucléaires non membres du TNP puissent rejoindre le NSG, comme cela a été confirmé par la récente affirmation que seuls les Etats parties au TNP peuvent prétendre à des ENR. Dans le même temps, certains participants au séminaire ont avancé que le NSG ne pourrait atteindre ses objectifs tant que tous les acteurs du marché du nucléaire n'en feraient pas partie. Au-delà de ce débat, il existe d'autres voies pour renforcer l'efficacité du groupe. La première d'entre elles consisterait en un rapprochement avec le Comité 1540 afin d'élaborer une norme universelle en matière de contrôle des exportations nucléaires, et à assister les Etats pour faciliter la mise en œuvre de ces règles. Les évolutions du marché nucléaire international imposent que ces réflexions soient entreprises rapidement : après avoir été stable pendant deux décennies, le nombre de réacteurs va doubler au cours des vingt prochaines années. Le rôle que pourra tenir le NSG dans ce contexte dépendra de sa capacité à évoluer.

Lien vers le rapport : http://carnegieendowment.org/files/future_nsg.pdf

RECHERCHE : CONFÉRENCES & SEMINAIRES

First EU Non-Proliferation and Disarmament Conference

Un an après sa constitution, le Consortium de l'UE sur la non-prolifération a organisé à Bruxelles les 3 et 4 février 2012 sa première conférence internationale, avec le soutien de l'UE. L'événement a réuni 210 experts, Européens et non-Européens, issus de 45 Etats et 8 organisations internationales. Il avait deux objectifs principaux : nourrir l'action de l'UE en matière de non-prolifération et faire vivre le réseau de recherche du Consortium, aujourd'hui fort de près de 60 *think tanks* indépendants répartis dans plus de 20 Etats de l'UE.



Mark Fitzpatrick & Hans Blix, IISS Photo, by Barbara Saporiti

Afin de couvrir en deux jours l'ensemble du champ d'application des stratégies européennes de non-prolifération des ADM et de lutte contre les trafics et la dissémination des armes conventionnelles, la conférence était organisée en quatre sessions plénières et six sessions spécifiques. Les premières ont couvert la question du renforcement du TNP, la sécurité au Moyen-Orient, la crise nucléaire iranienne et les politiques européennes de lutte contre la prolifération. Les seconds ont abordé les enjeux chimiques, biologiques et balistiques, la sécurité nucléaire, les cas de prolifération syrien, pakistanais et nord-coréen, les trafics et le commerce des armes conventionnelles, ainsi que le volet criminel de la lutte contre la prolifération.

L'on insistera ici en particulier sur l'analyse des politiques européennes, près de dix ans après l'adoption des Stratégies ADM et ALPC de l'UE et alors que la mise en oeuvre des *New lines of action* de décembre 2008 doit arriver à échéance au mois de décembre de cette année. Verre à moitié plein selon les uns, l'action de l'UE est impressionnante en termes quantitatifs et singulière dans son approche puisqu'elle repose non seulement sur le soutien aux conventions et organisations internationales dédiées ("le multilatéralisme efficace" cher à la Stratégie de 2003), mais aussi sur l'adoption d'instruments inédits : clause de non-prolifération, centres d'excellence NRBC en cours de mise en place, programmes d'assistance, etc. Verre à moitié vide selon les autres, les initiatives européennes manquent encore de visibilité (défaut de saupoudrage) et de vision politique (accords diplomatiques sur les plus petits dénominateurs communs de l'action, insuffisance en matière de crises de prolifération en cours). En tout état de cause, un débat a résolument été lancé, appelé de ses vœux par l'ancien directeur général de l'AIEA, Hans Blix, *keynote speaker* de cette première conférence ("*If we want the Union to be an important voice in the world, we need to discuss what that voice could and should be*") et alimenté par huit nouveaux *Non-Proliferation Papers* publiés sur le site du Consortium depuis janvier 2012. La question de l'évaluation des politiques menées a été posée. Un tel travail est sans doute devenu un préalable à toute relance significative de l'action.

La deuxième conférence internationale du Consortium de l'UE sur la non-prolifération se tiendra en 2014. Elle s'ouvrira encore davantage aux chercheurs juniors du réseau, déjà représentés à Bruxelles en février dernier, et en particulier à la jeune génération des grands Etats non européens tels que le Brésil, la Chine, l'Egypte ou l'Afrique du Sud.

La Conférence sur le site du Consortium : <http://www.nonproliferation.eu/activities/firstconference.php>

Liste complète des *think tanks* du réseau : <http://www.nonproliferation.eu/network/network.php?display=text>

Les *Non-proliferation Papers* du Consortium : <http://www.nonproliferation.eu/activities/activities.php#npp>

AGENDA

CONFÉRENCES

31/05/2012 : *Missile Defence Conference 2012*, RUSI, London
<http://www.rusi.org/missiledefence>

17–20/06/2012 : *Verification in the 21st Century—technological, political and institutional challenges and opportunities*, Wilton Park Conference, Wiston House

20–23/06/2012 : *Deterrence, assurance and reductions: rebalancing the nuclear order*, Wilton Park Conference, Wiston House

EVENEMENTS

14/05-29/06/2012 : 2e partie de la session 2012 de la Conférence du désarmement, Genève

21/05–04/06/2012 : 11e réunion plénière du HCOC

04/06/2012 : réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, Vienne

**Retrouvez tous les bulletins de l'Observatoire de la Non-Prolifération
sur le site Internet du CESIM : www.cesim.fr**

OBSERVATOIRE de la NON-PROLIFÉRATION

Bernard Sitt, directeur; Benjamin Hautecouverture, Chargé de recherche (rédaction—édition); Stéphane Delory, Chargé de recherche (rédaction); Timothée Germain, Chargé de recherche (rédaction). Contact : observatoire@cesim.fr